



Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France

Conseil communautaire
du mercredi 15 juillet 2020

Procès-verbal de la séance

Procès-verbal de la séance du conseil communautaire
du mercredi 15 juillet 2020

Ordre du jour :

- 1- Election du Président
- 2- Détermination du nombre de vice-présidents
- 3- Election du 1^{er} vice-président
- 4- Election du 2^{ème} vice-président
- 5- Election du 3^{ème} vice-président
- 6- Election du 4^{ème} vice-président
- 7- Election du 5^{ème} vice-président
- 8- Election du 6^{ème} vice-président
- 9- Election du 7^{ème} vice-président
- 10- Election du 8^{ème} vice-président
- 11- Election du 9^{ème} vice-président
- 12- Election du 10^{ème} vice-président
- 13- Election du 11^{ème} vice-président
- 14- Election du 12^{ème} vice-président
- 15- Election du 13^{ème} vice-président
- 16- Election du 14^{ème} vice-président
- 17- Lecture de la charte de l'élu local
- 18- Questions diverses

L'an deux mille vingt, le 15 juillet à 19 h 30, les conseillers communautaires de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence du doyen d'âge, Madame Jocelyne PETIT, dans la salle de Savonnière à Epernon (28230).

Madame Jocelyne PETIT appelle un par un les conseillers communautaires par ordre alphabétique des communes, fait part des pouvoirs et constate les absents.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires :

Cathy LUTRAT, Jean-Luc DUCERF, Youssef AFOUADAS, Sylviane BOENS, Cécile DAUZATS, Sylvie ROLAND, Stéphane LEMOINE, Gérald GARNIER, Eric SEGARD, Elisabeth LEVESQUE, Gérard WEYMEELS, Laurent DAGUET, Dominique MAILLARD, Guilaine LAUGERAY, Jean-Noël MARIE, Xavier-François MARIE, Jean-François BULIARD, Annie CAMUEL, François BELHOMME, Denis DURAND, Anne PONÇON, Armelle THERON-CAPLAIN, Bruno ESTAMPE, Patrick OCZACHOWSKI, Yves MARIE, Bruno ALAMICHEL, Nathalie BROSSAIS, Eric TABARINO, Anne BRACCO, Jean-Pierre RUAUT, Patrick KOHL, Michelle MARCHAND, Pascal BOUCHER (à partir de l'élection du 1^{er} vice-président), Patrick LAMBERT, Francisco TEIXEIRA, Michel DARRIVERE, Bertrand THIROUIN, Patricia BERNARDON, Ann GRÖNBORG, Emmanuel MORIZET, Bertrand DE MISCAULT, Nicolas DORKELD, Philippe RENAUD, Christel CABURET, Gérald COIN, Marie José GOFRON, Patrick PRIEUR, Daniel MORIN, Michel CRETON, Carine ROUX, Patrick LENFANT, Catherine DEBRAY, Isabelle FAURE, Michaël BLANCHET, Arnaud BREUIL, Marc MOLET (jusqu'à l'élection du 7^{ème} vice-président), Serge MILOCHAU, Philippe AUFFRAY, Thierry DELARUE, Jocelyne PETIT.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Jean-Pierre ALCIERI donne pouvoir à Sylviane BOENS
Béatrice BONVIN-GALLAS donne pouvoir à François BELHOMME
Pascal BOUCHER donne pouvoir à Stéphane LEMOINE (jusqu'à l'élection du 1^{er} vice-président)
Nicolas PELLETIER donne pouvoir à Serge MILOCHAU
Marc MOLET donne pouvoir à Philippe AUFFRAY (à partir de l'élection du 8^{ème} vice-président)

Jocelyne PETIT appelle à la désignation de secrétaires de séance et de scrutateurs pour les élections à venir Michel DARRIVÈRE et Sylvie ROLAND se proposent pour être secrétaires de séance, Carine ROUX et Philippe RENAUD se proposent pour être scrutateurs.

1) Election du président

Il est rappelé que le président est élu au scrutin secret à la majorité absolue, dans les conditions de l'article L 2122-7 du code général des collectivités territoriales relatif à l'élection du maire (transposable aux EPCI).

Jocelyne PETIT demande qui se porte candidat au sein de l'assemblée délibérante.

Jean-Luc DUCERF, maire d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, se porte candidat.
Stéphane LEMOINE, conseiller communautaire à Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, se porte candidat

Chaque candidat présente à l'assemblée sa déclaration de candidature.

Le vote se déroule à bulletin secret avec enveloppe et passage dans l'isoloir. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 64
A déduire : bulletins blancs ou nuls : 1
RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 63
Majorité absolue : 32
ONT OBTENU :
Jean-Luc DUCERF : 16 voix
Stéphane LEMOINE : 47 voix

Stéphane LEMOINE ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, a été proclamé président et immédiatement installé.

A partir de ce moment, Stéphane LEMOINE prend la présidence de l'assemblée. Stéphane LEMOINE remercie l'assemblée délibérante de la confiance qu'elle lui accorde et propose une suspension de séance de 10 minutes.

2) Détermination du nombre de vice-présidents

Stéphane LEMOINE rappelle que l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales dispose : *"Le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents. [...]"*

Il ressort de ces dispositions que le nombre de vice-présidents est déterminé en fonction du nombre de conseillers communautaires qui est de 64.

L'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deuxième et troisième alinéas, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt. [...]"

Stéphane LEMOINE propose de fixer le nombre de vice-présidents à 15. Il expose les arguments suivants :

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité qualifiée **FIXE** le nombre de vice-présidents à 15.

Monsieur Pascal BOUCHER arrive en cours de séance et participe désormais au vote.

3) Election du 1^{er} vice-président

Stéphane LEMOINE propose l'élection des vice-présidents.

Philippe AUFFRAY est candidat au poste de 1^{er} vice-président. Aucun autre candidat ne se fait connaître.

Le vote se déroule à bulletin secret avec enveloppe et passage dans l'isoloir. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 64

A déduire : bulletins blancs ou nuls : 11

RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 53

Majorité absolue : 22

A OBTENU

Philippe AUFFRAY : 53 voix

Philippe AUFFRAY, ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, a été proclamé 1^{er} vice-président et immédiatement installé.

4) Election du 2^{ème} vice-président

Stéphane LEMOINE fait appel aux candidatures.

François BELHOMME, maire d'Épernon est candidat au poste de 2^{ème} vice-président. Aucun autre candidat ne se fait connaître.

Le vote se déroule à bulletin secret avec enveloppe et passage dans l'isoloir. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 64

A déduire, bulletins blancs : 10

RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 54

Majorité absolue : 23

A OBTENU :

François BELHOMME : 54 voix

François BELHOMME, ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, a été proclamé 2^{ème} vice-président et immédiatement installé.

5) Election du 3^{ème} vice-président

Stéphane LEMOINE fait appel aux candidatures.

Yves MARIE, maire de Gallardon, est candidat au poste de 3^{ème} vice-président

Eric TABARINO, conseiller communautaire à Gallardon, est candidat au poste de 3^{ème} vice-président

Le vote se déroule à bulletin secret avec enveloppe et passage dans l'isoloir. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 64

A déduire, bulletins blancs ou nuls : 7

RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 57

Majorité absolue : 29

ONT OBTENU :

Yves MARIE : 42 voix

Eric TABARINO : 15 voix

Yves MARIE, ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, a été proclamé 3^{ème} vice-président et immédiatement installé.

6) Election du 4^{ème} vice-président

Stéphane LEMOINE fait appel aux candidatures.

Gérald COIN, est candidat au poste de 4^{ème} vice-président. Aucun autre candidat ne se fait connaître.

Le vote se déroule à bulletin secret avec enveloppe et passage dans l'isoloir. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 64

A déduire, bulletins blancs ou nuls : 20

RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 44

Majorité absolue : 23

A OBTENU :

Gérald COIN : 44 voix

Gérald COIN, ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, a été proclamé 4^{ème} vice-président et immédiatement installé.

7) Election du 5^{ème} vice-président

Stéphane LEMOINE fait appel aux candidatures.

Jean-Luc DUCERF est candidat au poste de 5^{ème} vice-président. Aucun autre candidat ne se fait connaître.

Le vote se déroule à bulletin secret avec enveloppe et passage dans l'isoloir. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 64

A déduire, bulletins blancs ou nuls : 23

RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 41

Majorité absolue : 21

A OBTENU :

Jean-Luc DUCERF : 41 voix

Jean-Luc DUCERF, ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, a été proclamé 5^{ème} vice-président et immédiatement installé.

8) Election du 6^{ème} vice-président

Stéphane LEMOINE fait appel aux candidatures.

Daniel MORIN, est candidat au poste de 6^{ème} vice-président. Aucun autre candidat ne se fait connaître.

Le vote se déroule à bulletin secret avec enveloppe et passage dans l'isoloir. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 64

A déduire, bulletins blancs ou nuls : 11

RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 53

Majorité absolue : 27

A OBTENU :

Daniel MORIN : 53 voix

Daniel MORIN, ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, a été proclamé 6^{ème} vice-président et immédiatement installé.

9) Election du 7^{ème} vice-président

Stéphane LEMOINE fait appel aux candidatures.

Jean-Pierre RUAUT, est candidat au poste de 7^{ème} vice-président. Aucun autre candidat ne se fait connaître.

Le vote se déroule à bulletin secret avec enveloppe et passage dans l'isoloir. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 64

A déduire, bulletins blancs : 15

RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 49

Majorité absolue : 25

A OBTENU :

Jean-Pierre RUAUT : 49 voix

Jean-Pierre RUAUT, ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, a été proclamé 7^{ème} vice-président et immédiatement installé.

Monsieur Marc MOLET quitte la séance et donne pouvoir à Monsieur Philippe AUFFRAY

10) Election du 8^{ème} vice-président

Stéphane LEMOINE fait appel aux candidatures.

Annie CAMUEL, est candidate au poste de 8^{ème} vice-président. Aucun autre candidat ne se fait connaître.

Le vote se déroule à bulletin secret avec enveloppe et passage dans l'isoloir. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 64

A déduire, bulletins blancs ou nuls : 9

RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 55

Majorité absolue : 29

A OBTENU :

Annie CAMUEL : 55 voix

Annie CAMUEL, ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, a été proclamé 8^{ème} vice-présidente et immédiatement installé.

11) Election du 9^{ème} vice-président

Stéphane LEMOINE fait appel aux candidatures.

Michel DARRIVÈRE, est candidat au poste de 9^{ème} vice-président. Aucun autre candidat ne se fait connaître.

Le vote se déroule à bulletin secret avec enveloppe et passage dans l'isoloir. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 64

A déduire, bulletins blancs ou nuls : 10

RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 54

Majorité absolue : 28

A OBTENU :

Michel DARRIVÈRE : 54 voix

Michel DARRIVÈRE, ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, a été proclamé 9^{ème} vice-président et immédiatement installé.

12) Election du 10^{ème} vice-président

Stéphane LEMOINE fait appel aux candidatures.

Eric SEGARD, est candidat au poste de 10^{ème} vice-président. Aucun autre candidat ne se fait connaître.

Le vote se déroule à bulletin secret avec enveloppe et passage dans l'isoloir. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 64

A déduire, bulletins blancs ou nuls : 11

RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 53

Majorité absolue : 27

A OBTENU :

Eric SEGARD : 53 voix

Eric SEGARD, ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, a été proclamé 10^{ème} vice-président et immédiatement installé.

13) Election du 11^{ème} vice-président

Stéphane LEMOINE fait appel aux candidatures.

Ann GRÖNBORG, est candidate au poste de 11^{ème} vice-présidente. Aucun autre candidat ne se fait connaître.

Le vote se déroule à bulletin secret avec enveloppe et passage dans l'isoloir. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 64

A déduire, bulletins blancs : 17

RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 47

Majorité absolue : 24

A OBTENU :

Ann GRÖNBORG : 47 voix

Ann GRÖNBORG, ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, a été proclamée 11^{ème} vice-présidente et immédiatement installée.

14) Election du 12^{ème} vice-président

Stéphane LEMOINE fait appel aux candidatures.

Anne BRACCO, est candidate au poste de 12^{ème} vice-président. Aucun autre candidat ne se fait connaître.

Le vote se déroule à bulletin secret avec enveloppe et passage dans l'isoloir. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 64

A déduire, bulletins blancs : 17

RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 47

Majorité absolue : 24

A OBTENU :

Anne BRACCO : 47 voix

Anne BRACCO, ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, a été proclamée 12^{ème} vice-présidente et immédiatement installée.

15) Election du 13^{ème} vice-président

Stéphane LEMOINE fait appel aux candidatures.

Gérard WEYMEELS, est candidat au poste de 13^{ème} vice-président. Aucun autre candidat ne se fait connaître.

Le vote se déroule à bulletin secret avec enveloppe et passage dans l'isoloir. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 64

A déduire, bulletins blancs ou nuls : 11

RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 53
Majorité absolue : 27
A OBTENU :
Gérard WEYMEELS : 53 voix

Gérard WEYMEELS, ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, a été proclamé 13^{ème} vice-président et immédiatement installé.

16) Election du 14^{ème} vice-président

Stéphane LEMOINE fait appel aux candidatures.

Arnaud BREUIL, est candidat au poste de 14^{ème} vice-président. Aucun autre candidat ne se fait connaître.

Le vote se déroule à bulletin secret avec enveloppe et passage dans l'isoloir. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 64
A déduire, bulletins blancs ou nuls : 8
RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 56
Majorité absolue : 24
A OBTENU :
Arnaud BREUIL : 56 voix

Arnaud BREUIL, ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, a été proclamé 14^{ème} vice-président et immédiatement installé.

17) Election du 15^{ème} vice-président

Stéphane LEMOINE fait appel aux candidatures.

Jocelyne PETIT, est candidate au poste de 15^{ème} vice-présidente. Aucun autre candidat ne se fait connaître.

Le vote se déroule à bulletin secret avec enveloppe et passage dans l'isoloir. Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin de vote, écrit sur papier blanc, dans l'urne prévue à cet effet.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 64
A déduire, bulletins blancs ou nuls : 24
RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 40
Majorité absolue : 21
A OBTENU :
Jocelyne PETIT : 40 voix

Jocelyne PETIT, ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, a été proclamé 15^{ème} vice-président et immédiatement installé.

18) Lecture de la charte de l'élu local

Stéphane LEMOINE remercie les secrétaires de séances, les scrutateurs et les services communautaires pour le bon déroulement de ces élections.

Il informe l'assemblée délibérante que le prochain conseil communautaire se tiendra le mercredi 22 juillet 2020 à 19h30 dans la même salle (salle de Savonnière à Epernon).

L'ordre du jour est épuisé à 00h40. M. le Président lève la séance.